



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

***Formulaire d'attestation du respect de la
réglementation thermique au dépôt de la demande de
permis de construire***

***(uniquement dans le cas d'une opération dont
la date de dépôt de PC est supérieure ou égale au 1/1/2015)***

Je soussigné : Romain MUNIER

représentant de la société Bureau d'études thermiques FLUIDYS situé à :

Adresse	7 Rue de la Craie		
Code postal	70000	Localité	QUINCEY

Agissant en qualité de maître d'ouvrage ou de maître d'œuvre(*), si le maître d'ouvrage lui a confié une mission de conception de l'opération de construction suivante :

REHABILITATION ET EXTENSION DU RESTAURANT PETIT PORT

Située à :

Adresse	1 Rue de la Fontaine		
Code postal	70160	Localité	Fouchécourt

Référence(s) cadastrale(s) : 000 ZK 01 + 000 ZK 02

Coordonnées du maître d'œuvre (optionnel) : SOLIHA Pôle Conception Maitrise d'Oeuvre

Adresse	2 Place du Moulin des Prés		
Code postal	70000	Localité	Vesoul

Atteste que :

Selon les prescriptions de l'article L. 111-9 du code de la construction et de l'habitation, au moment du dépôt de permis de construire :

- Disposition 2 : L'opération de construction suscitée respecte la réglementation thermique.

Les éléments ci-après apportent les précisions nécessaires à la justification de la disposition 2.

(*) Au sens du présent document, par maître d'œuvre, on entend : architecte, bureau d'études thermiques, promoteur ou constructeur.

Bâtiment 1

DISPOSITION 2 : REGLEMENTATION THERMIQUE

Chapitre 1 : Données administratives

Surface du bâtiment

Valeur de la surface thermique au sens de la RT (S_{RT}) en m^2	221.30
Valeur de la surface habitable (SHAB) en m^2 (maison individuelle ou accolée et bâtiment collectif d'habitation)	0.00
Valeur de la S_{RT} en m^2 du bâtiment existant (dans le cas des extensions ou surélévation)	111.50

Chapitre 2 : Exigences de résultat

Besoin bioclimatique conventionnel

Bbio :	127.90	Bbio _{max} :	143.00
Bbio $\leq$ Bbio _{max} :			OUI

Chapitre 4 : Energie renouvelable envisagée

Capteurs solaires thermiques	NON
Bois énergie	NON
Panneaux solaires photovoltaïques	NON
Raccordement à un réseau de chaleur alimenté à plus de 50% par une énergie renouvelable ou de récupération	NON
Autres (préciser) Chauffage par aérothermie	OUI



La personne ayant réalisé l'attestation :

Le : 17/06/2025

Signature :

